

Lettre d'information DJEPVA # 11

n°11 / Septembre-Octobre 2018-Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Dans le cadre d'Action publique 2022, le Premier ministre a engagé les administrations centrales et territoriales dans un travail de réflexion sur l'organisation territoriale de l'Etat. Des arbitrages devraient être rendus à la fin de l'année 2018. Dans ce contexte, la démarche Ambition JEPVA prend tout son sens. En permettant aux services déconcentrés de construire leur ambition territoriale appuyée par une dynamique collégiale, entre les échelons régional et départemental, et adossée à des logiques interministérielles et partenariales structurantes, la dimension réseau est réaffirmée. Un réseau qui peut s'appuyer sur des acteurs engagés au service des politiques JEPVA, comme en témoignent les travaux du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse qui a rendu récemment un nouvel avis sur le Service national universel. Un réseau expert comme le démontre le déploiement du Plan Mercredi dès cette rentrée scolaire ou l'appropriation de thématiques émergentes telles que le numérique éducatif qui fait l'objet du zoom de cette lettre d'information #11. Enfin, un réseau qui constitue un point d'ancrage pour l'ensemble des politiques intéressant la jeunesse, nationales mais aussi européennes, comme le souligne Béatrice Angrand, secrétaire générale de l'Office franco-allemand pour la jeunesse, à qui cette Lettre d'Information donne la parole.

Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse,
directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Edito

SOMMAIRE

Edito.....p.1

Actualités JEPVA.....p.2

Zoom

L'inscription du numérique éducatif dans les dynamiques territoriales.....p.8

La parole à

Béatrice Angrand, Secrétaire générale de l'OFAJ.....p.10

Ressources utiles.....p.10

A retenir



A la suite du remaniement ministériel intervenu le 16 octobre, Gabriel Attal a été nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse

[En savoir plus](#)

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel a été promulguée le 5 septembre. Elle a pour objet de réformer le système de formation professionnelle initiale (apprentissage) et continue ainsi que le fonctionnement de l'assurance chômage. [En savoir plus](#)



La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, présentée le 13 septembre, comprend l'instauration, à terme, d'un "revenu universel d'activité" et un renforcement des dispositifs d'accompagnement au retour à l'emploi mais aussi des mesures de prévention de la précarité en faveur des plus jeunes. [En savoir plus](#)

www.education.gouv.fr

www.jeunes.gouv.fr

www.associations.gouv.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Actualités JEPVA

Politiques éducatives

PLAN MERCREDI

Depuis juillet, le site planmercredi.education.gouv.fr, conçu par la DJEPVA, permet d'accompagner les collectivités dans la mise en place de leur Plan Mercredi. Ont également été réalisées [des fiches techniques et une foire aux questions à l'attention des services](#). Ce site vient appuyer l'action des services déconcentrés.

Le plan Mercredi se déploie en Meurthe et Moselle



A l'occasion du renouvellement en cours de la majorité des Projets éducatifs territoriaux, et du lancement récent du Plan Mercredi dans le département, le Groupe d'Appui Départemental de Meurthe-et-Moselle (GAD 54) poursuit son travail d'accompagnement de terrain des collectivités. Il s'agit

de promouvoir les principes de continuité et de qualité éducative des différents temps de l'enfant, autour de deux notions clefs, mises en œuvre par la DDCS de Meurthe et Moselle, en lien étroit avec la DSDEN 54. Tout d'abord la notion de projet global pour l'enfant, qui vise à positionner les projets éducatifs et pédagogiques des accueils de loisirs dans la continuité de ceux qui concernent le temps scolaire. La commune de Seichamps illustre parfaitement ce travail, par la qualité du projet construit collectivement, les évaluations et les ajustements réguliers qui lui permettent de satisfaire aujourd'hui aux quatre points de la charte "Plan Mercredi". Elle propose également aux enfants un parcours complet de l'élémentaire vers le secondaire, notamment grâce au programme "passerelle". Celui-ci permet aux élèves de CM2 d'intégrer

ponctuellement les accueils de loisirs adolescents et d'éviter ainsi une rupture entre élémentaire et secondaire. D'autre part le GAD 54 a souhaité proposer des expérimentations locales du plan Mercredi autour de "fils rouges" thématiques (intergénérationnel, jeux de société, culture du livre, sport santé, valeurs de la République) ayant vocation à constituer une identité forte de ces plans sur le territoire. Ils sont construits à titre expérimental dès cette année à partir de la volonté de communes porteuses de PEDT de qualité. Le fil rouge comporte un volet d'animation spécifique du périscolaire (interventions ou outillage) mais également des formations d'intervenants adaptées à la thématique. A titre d'exemple le fil rouge "jeux de société" a été engagé sous l'angle de la formation d'intervenants dans le cadre du programme régional de formation (portage par la MJC Lorraine). Un suivi et une évaluation précise de la construction de ces fils rouges sera mené sur les territoires concernés, en vue de modéliser puis déployer le dispositif.



Le 11 juillet dernier, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales a voté pour la Convention d'objectifs et de gestion (COG) qui lie la branche Famille de la Sécurité sociale et l'Etat pour les cinq prochaines années.

[Accéder à la synthèse de la COG](#)

[Accéder à la version complète de la COG](#)

Mobilité internationale



Le Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFESJES) (43 Etats membres), soutenu financièrement par la DJEPVA, accompagne techniquement et financièrement des jeunes désireux de créer une activité économique. Pour 2018, ont été soutenus 148 projets issus de 15 pays pour un montant total de 286 000 euros. Le comité a également échangé sur les travaux de l'Université Senghor désignée pour accompagner la CONFESJES dans sa réflexion sur le mécanisme de suivi des lauréats. [En savoir plus](#)



Les Consultations citoyennes donnent la parole aux citoyens de 27 pays de l'Union européenne pour qu'ils s'engagent, débattent et proposent leur vision de l'Europe. En France, plus 700 projets ont été labellisés. Fin octobre, le comité d'experts procédera, pour la France, à la restitution de son rapport général. www.consultations-citoyennes.fr

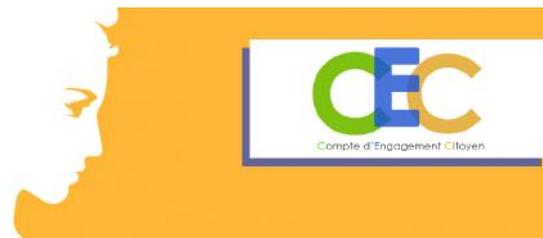
Pour la quatrième année consécutive, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a lancé un appel à projets "Jeunesse IV" en soutien aux projets de coopération décentralisée en faveur de la mobilité internationale des jeunes en volontariat ou dans le cadre de leur cursus de formation professionnelle. Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère des Sports, France Volontaires, l'Agence du Service civique et l'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sports sont partenaires de cet appel à projets. [En savoir plus](#)



Nouveau mandat pour les membres du Conseil d'orientation de l'OFAJ.

Le 20 juin 2018 s'est tenu à Berlin le Conseil d'orientation de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, composé de 24 membres issus de la société civile, de l'éducation et de l'université, de la culture, de l'économie et des institutions franco-allemandes. Un état des lieux de la relation franco-allemande a notamment été dressé dans le contexte du nouveau Traité de l'Élysée qui devrait voir le jour en janvier 2019. www.ofaj.org

Vie associative



Le Compte Engagement Citoyen (CEC), créé par la loi travail de 2016, permet aux dirigeants et aux encadrants bénévoles de bénéficier de droits à formation sous réserve notamment d'avoir effectué 200 heures de bénévolat dans l'année. La DJEPVA réalise l'infrastructure technique et la campagne de communication auprès des bénévoles afin qu'ils puissent faire leur déclaration en ligne. Les dirigeants qui seront appelés à valider ces déclarations peuvent d'ores et déjà se référencer sur www.associations.gouv.fr/cec.

Le module de saisie de leurs activités par les bénévoles sera très prochainement opérationnel. Une plaquette d'information est disponible auprès des services de l'État.

Tous les droits comptabilisés par la Caisse des dépôts pourront être utilisés dès 2019. Le CEC enregistre également des droits pour les jeunes en service civique déclarés par les opérateurs.

[➡ Accéder à la newsletter Vie Associative](#)

Partenariat JEP

Rappel La lettre de cadrage de la DJEPVA a été adressée durant l'été, aux associations nationales agréées de jeunesse et d'éducation populaire qui s'inscriront dans un partenariat de format pluriannuel défini par des conventions d'objectifs. Celles-ci seront établies à compter de 2019. [Accéder à la Lettre de cadrage 2019-2021](#)

Lors de la 72ème édition de la Foire de Châlons, le stand "Reims, ville d'effervescences" a accueilli le lancement officiel de la première Boussole des jeunes de France, celle du territoire du Grand Reims. Cette inauguration



s'est déroulée en présence du Ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, de la Présidente du Grand Reims, Catherine Vautrin, du Président de la Région Grand Est, Jean Rottner et du Maire de Reims, Arnaud Robinet. Après les discours officiels, la présidente du CRIJ Champagne-Ardenne, Kim Duntze, a signé une charte de partenariat avec le directeur territorial de Pôle Emploi Marne, une charte « Ambassadeur » avec la rectrice de l'Académie de Reims, une charte « Ambassadeur » avec la directrice de la CAF 51.
[Accéder au site de la Boussole des jeunes](#)



INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Supports INSEE/INJEP

Les jeunes en région.

Conçu sous la forme d'un diaporama régional facilement appropriable et adaptable, ce kit de conseil-expertise vise à proposer aux directions régionales de l'Insee et aux DR-D-JSCS une sélection d'indicateurs permettant de réaliser un diagnostic de la situation des jeunes en région, actualisable chaque année.

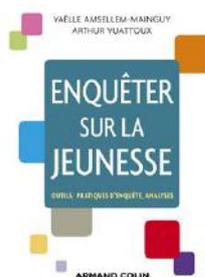
Dans le cadre leur partenariat, l'INJEP et le CNAJEP consacrent un nouveau cycle de séminaires à l'éducation populaire, sur la période 2018-2019.

[En savoir plus](#)

Créé le 1er décembre 2008, le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) fêtera ses 10 ans le 6 décembre prochain au Forum des Images à Paris. [Inscrivez-vous ici](#)

Les dernières publications

- F. Labadie, E. Crochu, Le renforcement des compétences sociales - Un enjeu majeur de la professionnalisation des travailleurs de jeunesse à l'international - INJEP analyses & synthèses n°16.
- C. Fournier, O. Joseph, M. Lambert, I. Marion-Vernoux, Apprendre en début de vie active, n°2018/10 - INJEP notes & rapports.
- A. Trindade-Chadeau & K. Torres (coord.), Partager l'emploi associatif : les groupements d'employeurs non marchands, Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires n°50, INJEP, 2018.
- E. Porte, Éducation populaire à l'ère du numérique, Rapports d'études n°2018/12, septembre 2018.



Les chargés d'études de l'INJEP, Yaëlle Amsellem-Mainguy et Arthur Vuattoux, publient « Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses », aux éditions Armand Colin. Cet ouvrage vise à sensibiliser aux méthodes et pratiques des sciences sociales, dans le cadre de la réalisation d'enquêtes sur les jeunes.
[Découvrir l'ouvrage](#)

Retrouvez ces publications sur www.injep.fr

Cultures numériques



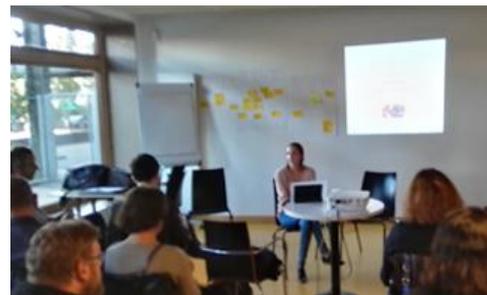
De gauche à droite : Dominique Billet (DJEPVA), Laetitia Vipard (CNAF), Mireille Lamouroux (DNE) et William Verrier (DJEPVA)

Proposée dans le cadre de l'Offre nationale métiers, un séminaire sur l'actualité du numérique dans le champ JEPVA a été organisé le 9

octobre à Paris en lien avec la direction du numérique éducatif du ministère de l'éducation nationale et la caisse nationale d'allocations familiales. Articulé autour des postures éducatives liées aux pratiques numériques juvéniles, il a permis une meilleure inter-connaissances des trois réseaux d'acteurs dans l'optique de mutualiser les ressources territoriales.

[Accéder au programme](#)

[Accéder au propos introductif du DIJ-DJEPVA](#)



La conférence de clôture a été assurée par Vanessa Lalo, psychologue du numérique



rencontres
culture numérique

L'édition 2018 de la rencontre culture numérique "Education aux médias et à l'information" organisée par le ministère de la culture a eu lieu le 18 octobre à la Maison de la radio à Paris.
www.rencontres-numeriques.org/2018



Éducation aux Médias et à l'Information

Les actes du séminaire d'ouverture du MOOC Education aux Médias et à l'Information (EMI) qui s'est tenu à Lyon les 3 et 4 mai 2018 sont en ligne sur le site de l'[Ecole Nationale Supérieure de Lyon](#).

Mené avec la participation de la DJEPVA, ce séminaire a permis d'introduire la session 4 du MOOC FUN EMI (1er mai- 30 juin 2018) dont l'ambition est de s'adresser à tout public concerné par les questions d'éducation aux médias et à l'information dans le contexte actuel du numérique.

Il vise à inscrire le contenu du MOOC dans une vision plus large en articulant les réflexions sur les enjeux et les retours de pratiques autour de deux axes principaux : le périmètre de l'EMI et l'action en continuité de l'EMI.

[Découvrir le MOOC EMI](#)



Valeurs de la République
et **Laïcité**

La DJEPVA a souhaité mettre à disposition des services déconcentrés un outil leur permettant de mobiliser leurs interlocuteurs sur les questions de laïcité tout en contribuant au renforcement de la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs. Un document a été réalisé, recensant les initiatives prises par plusieurs fédérations d'éducation populaire en matière d'accompagnement des directeurs et animateurs d'ACM dans la gestion du fait religieux. Son élaboration a donné lieu à des entretiens avec des partenaires associatifs du secteur de l'éducation populaire. Non exhaustif, il est cependant destiné à faire connaître et à valoriser ces initiatives émanant d'associations dont la plupart ont participé activement à la diffusion du plan national de formation aux Valeurs de la République et laïcité déployé par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

[Accéder au document](#)

Service national universel

Les grands principes d'architecture du projet de Service national universel proposés dans le rapport du groupe de travail dédié ont été présentés au conseil des ministres du 27 juin selon une organisation en deux phases : une phase de cohésion obligatoire qui devrait être organisée de façon continue sur une durée maximale d'un mois, idéalement dès la fin du collège et au plus tard avant 18 ans, et qui serait décomposée en une première période de cohésion de 15 jours, hébergée et collective et une seconde période de 15 jours, plus axée sur la préparation de l'engagement, et une phase d'engagement volontaire d'au moins trois mois qui pourrait être réalisée dès la fin de la période obligatoire et dont la mise en œuvre devrait notamment s'inspirer de l'expérience du service civique. La consultation de la société civile, actuellement en cours, se décline à travers des entretiens avec les différentes parties prenantes, des consultations territoriales en direction des jeunes, une étude qualitative et une consultation numérique des jeunes, lancée le 10 octobre dernier. Dans le cadre de cette consultation, [le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse a adopté un deuxième avis](#) transmis au groupe de travail début octobre. Sur la base de cette consultation, le groupe de travail formulera des préconisations complémentaires permettant au Gouvernement de proposer au Président de la République, avant la fin de l'année, les voies et moyens de déploiement du SNU dès 2019.

Le service national universel

Au conseil des ministres le 27 juin



LES PISTES

- Obligatoire
- 1 mois minimum
- Autour de l'âge de 16 ans



CONSULTATION À L'AUTOMNE AVEC

- les associations
- les organisations de jeunesse
- les jeunes

Différentes modalités avec des périodes plus longues en fonction des envies dans les domaines

- associatif
- militaire
- civique
- sanitaire



Source : médias (juin 2018)



Conseil d'orientation des politiques de jeunesse



Le COJ s'est réuni en séance plénière et en commissions (commission Education populaire et commission Insertion des jeunes), le mardi 11 septembre.

A cette occasion, ses membres ont échangé et construit leur feuille de route pour les mois à venir en s'appuyant sur une lettre de mission du ministre de l'éducation nationale. En effet, dans la suite de son intervention lors de la dernière séance plénière, le ministre avait souhaité confirmer par une lettre de mission les axes de travail sur lesquels il souhaitait voir travailler le COJ et ses commissions. Aux trois axes retenus (Plan Mercredi, ruralité et mobilités) s'ajoute la participation du COJ aux consultations en cours concernant le projet de service national universel (SNU).

[Accéder à la Lettre de mission adressée au président du COJ](#)



Jean-Benoît Dujol, DIJ-DJEPVA, Sandrine Charnoz, vice-présidente de la commission Insertion des jeunes, et Daniel Fredout, président de la commission Education populaire

Les arrivées à la DJEPVA

Sous-direction des politiques interministérielles de jeunesse et de vie associative

Bureau des politiques interministérielles de jeunesse

Amaria SEKOURI, Adjointe au secrétaire général du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)

Bureau des relations internationales

Nicolas PERETTI, Chef du bureau des relations internationales

Bureau du développement de la vie associative

Yamina BOUSSELAT, Chargée de l'assistance utilisateur pour la télé procédure de demande de subvention auprès du FDVA

Morgane BIGOT de MOROGUES, Chargée de mission juridique vie associative

Sous-direction de l'éducation populaire

Bureau des partenariats JEP

Nathalie CHOFFE, Assistante du bureau du partenariat associatif JEP

Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (SCN)

Valérie RAFFIN, Chargée d'enquêtes statistiques - Mission d'Etudes et d'Observation Statistiques (MEOS)

Mathilde RENAULT-TI NACCI, Chargée d'études et de recherche vie associative (MEOS)

[Accéder à l'organigramme de la DJEPVA](#)



Au calendrier

08/11

Regroupement des correspondants du FDVA

11/12

Rencontre nationale « vie associative » à destination des DDVA, DRVA, et agents chargés de la vie associative

Temps forts



11 & 12.10 Rencontres nationales Neuj'Pro



Rencontres nationales Neuj'Pro des élus et professionnels de jeunesse organisées par le conseil départemental de l'Allier en partenariat avec l'INJEP, le CNAJEP, l'ANACEJ, le Forum français de la jeunesse et le CNFPT.



21 - 23.11 Forum national des associations et fondations



Au programme de ce 12ème "FNAP", des conférences et ateliers thématiques permettant l'échange et le partage autour des enjeux actuels du secteur. A cette occasion, Jean-Michel Blanque a adressé un message aux dirigeants et responsables du secteur associatif.

[Accéder à la vidéo](#)



21 - 23.11 Salon des maires et des collectivités locales



Rendez-vous annuel national qui rassemble tous les grands acteurs de la commande publique avec l'ensemble de leurs partenaires.

Votre avis nous intéresse

Vous pouvez nous faire part de vos avis, remarques et suggestions concernant cette lettre d'information [ICI](#)

Zoom sur...

L'inscription du numérique éducatif dans les dynamiques territoriales



L'explosion du numérique ouvre de grandes potentialités mais suscite aussi des interrogations

que ce soit en direction des publics jeunes, du secteur associatif ou en matière d'éducation populaire dont les pratiques pédagogiques sont amenées à être réinterrogées au prisme des mutations en cours. La DJEPVA s'est emparée de ces enjeux en soutenant plusieurs actions structurantes dont la Boussole des jeunes ou encore Promeneurs du net. Sur les territoires, des réponses innovantes sont apportées en lien avec les politiques éducatives et en matière de structuration des acteurs.

En Normandie, le numérique est un axe fort du projet Ambition JEPVA 2018-2020 porté par la DRDJSCS et développé sur quatre priorités : en direction de la jeunesse (accompagner, valoriser et diversifier les pratiques), de la vie associative (accompagner la transition numérique des associations), du réseau Information jeunesse (intensifier la transition numérique du réseau IJ), et à l'interne (accompagner la transition numérique de la DRDJSCS).

Accompagner, valoriser et diversifier les pratiques des jeunes, c'est faire le pari de développer une éducation au numérique ouverte sur ces pratiques. Cependant « le » numérique est une notion fourre-tout, souvent clivante et la prise en compte des pratiques numériques des jeunes dans les pratiques d'animation rencontre de nombreuses résistances chez les professionnels de l'animation, auxquelles s'ajoutent des facteurs plus structurels. D'une part, les professionnels manquent de formations pour faire évoluer leurs pratiques

à la hauteur de ces enjeux et, si des propositions existent à l'exemple du programme national D-clics numériques, il s'agit souvent d'initiatives isolées, ponctuelles et peu articulées. D'autre part, La relation avec le champ de la médiation numérique, où des compétences et ressources sont disponibles pour mettre en œuvre un projet pédagogique incluant l'éducation au numérique, n'est pas assez développée.

La DRDJSCS a donc décidé de mettre en œuvre une démarche collective et participative qui vise d'abord à structurer un réseau d'acteurs autour d'une stratégie commune de parcours d'éducation au numérique en vue d'une appropriation technique, expressive et créative, critique, citoyenne et professionnelle. Cette démarche consiste ensuite à rendre visible, lisible, concertée et complétée une offre éducative à destination des jeunes articulant numérique et éducation populaire. Enfin, cette démarche entend développer et articuler entre elles, les propositions de formation visant la montée en compétences des professionnels de l'animation. Pour ce faire, la DRDJSCS s'est associée au réseau Canopé de Normandie. Acteur régional majeur du numérique éducatif, Canopé propose une offre de proximité en matière de ressources pédagogiques et d'accompagnement grâce aux ateliers départementaux et le développement d'outils en ligne. La DRDJSCS et le réseau Canopé inviteront les acteurs de l'éducation populaire, de la culture scientifique et techniques et de la médiation numérique à cartographier les ressources éducatives développées sur le territoire normand et à les présenter lors des Educipopnum Days qui constitueront le lancement officiel de la démarche EDUCPOPNUM en Normandie.

En Vendée, la direction départementale de la cohésion sociale a initié une gouvernance territoriale autour du numérique éducatif.

L'émergence d'un réseau d'acteurs.

La direction départementale de la cohésion sociale de Vendée s'est très tôt positionnée sur la promotion d'un axe numérique au sein des politiques éducatives. Dès 2000, elle assure la structuration et l'animation du réseau des espaces publics numériques (dont cyber-bases (1) et points cyb (2)). A partir de 2008, face à la montée en puissance des réseaux sociaux auprès des jeunes, un groupe de travail est constitué et co-animé par la direction départementale et l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS). Ce groupe de travail mobilise des acteurs associatifs et des cadres techniques dont ceux de la DDCS et de l'Éducation nationale.

Vers une gouvernance partagée.

En 2012, une nouvelle impulsion est donnée avec la création d'un comité de pilotage départemental animé par la DDCS qui institutionnalise la question du numérique éducatif. La direction départementale souhaite rassembler les acteurs éducatifs du numérique (institutions, organismes, associations départementales, têtes de réseau) afin de mettre en cohérence les actions et d'en assurer une meilleure visibilité. En 2017, la DDCS est identifiée par la CAF de Vendée comme co-pilote des de « [Promeneurs du net](#) » (PdN). Le comité de pilotage des acteurs éducatifs du numérique intègre le schéma d'organisation PdN ; il est co-animé par la DDCS et la CAF.

La mise en place d'une instance fédératrice.

En 2018, les orientations nationales du plan d'inclusion numérique porté par le secrétariat d'Etat au numérique sont déclinées au niveau départemental sous l'impulsion de la Mutualité sociale agricole.

Afin d'assurer la cohérence des orientations territoriales dans les champs éducatif et de la cohésion sociale, les deux logiques à l'œuvre, numérique éducatif et numérique inclusif, fusionnent dans un comité stratégique des usages numériques installé le 7 septembre 2018. De nouveaux acteurs territoriaux (pôle emploi, CPAM, mutualité française etc.) sont mobilisés aux côtés des acteurs éducatifs. Transversal, ce comité, co-animé par le Préfet et le président du conseil départemental, a vocation à couvrir trois schémas départementaux : le Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services aux publics (SDAASap), le Schéma départemental d'animation de la vie sociale (SDAVS) et le Schéma départemental de soutien aux familles (SDSF). Il s'agit de développer une vision stratégique des actions développées autour du numérique, en s'appuyant sur des groupes de travail et sur l'activité des acteurs principaux qui s'inscrivent dans les schémas précités. A terme, ce comité pourrait se doter d'un plan d'action départemental articulé autour du déploiement de deux réseaux : sur l'axe inclusif, un réseau de grande proximité (ancré notamment autour des maisons de services publics) pour accompagner les publics dans le cadre de la transition numérique et de la dématérialisation des services publics et sur, l'axe éducatif, un réseau de structures ressources dont celles de l'éducation populaire relevant de la médiation numérique pour promouvoir les cultures numériques notamment auprès des jeunes.

(1) Le réseau des cyber-bases, piloté par la Caisse des dépôts et consignations, a été arrêté en 2105.

(2) Le réseau des points-cyb est porté par le ministère en charge de la jeunesse.

Cet article a été réalisé grâce à la contribution de Marielle Stines, conseillère technique et pédagogique supérieure à la DRDJSCS de Normandie, et sur la base d'un entretien réalisé avec Marc Coucourde, conseiller d'éducation populaire et de jeunesse à la DDCS de Vendée.

La parole à...



Béatrice Angrand,
Secrétaire générale de
l'OFAJ (Office franco-
allemand pour la jeunesse)

Quelles sont les missions de l'OFAJ ?

Le traité de l'Élysée signé en 1963 a instauré la création d'un organisme franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) pour développer et

promouvoir les échanges entre les deux pays et approfondir la coopération notamment en matière d'éducation et de jeunesse. L'OFAJ soutient ainsi les échanges de jeunes et l'apprentissage interculturel dans un objectif d'éducation à la paix et à la citoyenneté. 8000 projets par an sont soutenus, mobilisant environ 200 000 jeunes. 80% d'entre eux sont subventionnés, les 20% restant étant directement régis par l'OFAJ. Déployant son action dans la sphère formelle (écoles, universités, centres de formation des apprentis...) et informelle (mouvements de jeunesse, clubs sportifs...), l'OFAJ réalise une mission d'accompagnement et de contrôle des projets, s'assurant notamment du respect du principe de réciprocité et de mise en lien des acteurs en favorisant la diversité et la représentativité des porteurs de projets.

Quelle est sa structuration institutionnelle ?

L'OFAJ dispose du statut d'organisation internationale. Un tandem franco-allemand de secrétaires généraux assure son secrétariat exécutif. Le conseil d'administration est co-présidé par les ministres français et allemand chargés de la jeunesse. Il est assisté d'un conseil d'orientation qui propose des recommandations concernant les objectifs et les programmes de l'OFAJ.

Quels sont les relais territoriaux de l'OFAJ ?

Au niveau régional, l'OFAJ est relayé par les Responsables Europe et International Jeunesse (REIJ) des DR-D-JSCS qui sont chargés de la promotion des dispositifs et programmes, et de l'accompagnement des projets. Les REIJ sont réunis annuellement avec leurs homologues allemands. En milieu scolaire et universitaire, l'OFAJ s'appuie sur les correspondants académiques (inspectrices/inspecteurs d'académie

(IA), inspectrices/inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR), déléguées ou délégués aux relations européennes et internationales et à la coopération - Dareic). Au niveau local, des « points info » OFAJ (CRIJ, Maison de l'Europe, Universités...) maillent le territoire et, dans un certain nombre de structures associatives ou de l'éducation populaire, des permanents pédagogiques assurent une ingénierie de projets. Enfin, depuis 2009, un réseau de 100 jeunes ambassadeurs disposant d'un mandat de trois ans, permet d'accroître la visibilité de l'OFAJ et de promouvoir ses valeurs selon le principe de « peer to peer » (pour les jeunes par les jeunes).

A quels enjeux actuels répondent les orientations de l'OFAJ ?

L'OFAJ se dote de plans d'orientations triennaux dont l'actuel couvre la période 2017-2019. Il est décliné en plans d'action annuels. Ces orientations s'articulent autour de quatre axes majeurs. D'abord, la stratégie « diversité et participation » répond à un objectif d'inclusion d'au moins 20% de « jeunes avec moins d'opportunités » dans les actions soutenues par l'OFAJ d'ici 2020 ; trois leviers principaux sont ici mobilisés : l'information, la formation et des mesures financières spécifiques. Ensuite, l'OFAJ œuvre à la transmission de son savoir-faire en matière de coopération transfrontalière et d'éducation interculturelle afin de promouvoir la mobilité et la diversité linguistique dans d'autres parties du monde. A titre d'exemple, l'OFAJ a soutenu la création d'un office d'échanges de jeunes dans les Balkans. Par ailleurs, conformément à sa mission originelle qui a été réaffirmée dans le plan triennal en cours, l'OFAJ poursuit son soutien à la pratique et l'apprentissage du français et de l'allemand à travers la mise en place de la plateforme en ligne Mobiclasse. Enfin, un axe essentiel consiste à favoriser la participation des jeunes qui doit pouvoir s'exprimer à deux niveaux : d'une part, en les responsabilisant au sein même des projets accompagnés et soutenus par l'OFAJ et d'autre part, en soutenant l'exercice de leur citoyenneté lors notamment des élections européennes.

Propos recueillis par A.Lemoine

Ressources utiles

- [Les jeunes et l'information, version 2018, Direction générale des médias et des industries culturelles du ministère de la Culture](#)
- [Les jeunes à l'heure du numérique, Point de vue sur la jeunesse, vol. 4. Conseil de L'Europe & Commission européenne, juillet 2018](#)

Directeur de publication : Jean-Benoît Dujol

Contact : Bureau de l'animation territoriale

Audrey Lemoine, responsable éditoriale

audrey.lemoine@jeunesse-sports.gouv.fr

© 2018. Tous droits réservés